

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

DEC 2024/AC/069

Le Maire de la ville de HEM,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu les articles R. 2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique,

Vu la consultation n°23A014 portant sur les travaux de reconstruction de la salle Leplat, extension des loges du zéphyr, création de logements et de cellules commerciales, divisé en 16 lots,

Vu l'analyse des offres qui conduit à attribuer le lot n°12 Electricité à la société BL Energies, laquelle a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de sélection des offres,

DECIDE

Article 1 : Il est souscrit un marché public n°2024-023 avec la société BL ENERGIES sis 14 rue Ferdinand de Lesseps 59130 LAMBERSART, ayant pour objet des travaux d'électricité, pour son offre de base et la PSE01 pour un montant de 404 000 euros hors taxes soit 484 800 euros toutes taxes comprises.

Les montants sont repartis par phase de travaux comme suit :

- Reconstruction de la salle de sport LEPLAT : 153 856.56 € hors taxes soit 184 627.88 € toutes taxes comprises
- Extension des loges du Zéphyr : 126 361.20 € hors taxes soit 151 633.44 € toutes taxes comprises
- Création de logements et de cellules commerciales : 123 782.23 € hors taxes soit 148 538.68 € toutes taxes comprises

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à HEM, le 07 mars 2024

Pour le maire et par délégation,
L'adjoint aux ressources humaines, à la
commande publique et aux affaires juridiques.



Pascal NYS



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie: 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr - contact@ville-hem.fr

